



## VILLE DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 10 juin 2026

#### Délibération n° DEL 2026 0108

L'an deux mille vingt six, le dix juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :  
jeudi 04 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
16/06/2026

#### Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Jacky ROME, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Joris RIVORY, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Valérie BELLUT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Stéphane LAC, Madame Corinne BERNARD, Madame Séverine BONCOMPAIN, Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Monsieur François CHATAING, Madame Chloé BOURDELAIN, Monsieur Cédric DINIS, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Monsieur Enzo CHARITAT, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Abdelhak AGHZAF, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Saloua EL AAZZOUZI, Monsieur Fabien SURREL, Madame Chloé ALIBERT, Madame Naziha BOUACHMIR

#### Ont donné procuration :

Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Roland LONJON à Madame Marlène LASHERME, Monsieur Xavier RIFFARD à Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Mathilde BOURGIN à Madame Brigitte FROMAGET

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 22H30

Rédacteur : Corinne BLEU Actions et équipements culturels

<b>Objet</b> :	Convention attributive d'une aide en nature : Festival de la Chaise Dieu (18 au 30 août 2026)
----------------	---

Rapporteur : Joris RIVORY

Le Festival de La Chaise-Dieu bénéficie d'une notoriété internationale, participant activement au rayonnement culturel du territoire altiligérien bien au-delà des frontières régionales et nationales.

Au fil des éditions, ce festival a connu une évolution territoriale significative, en proposant des récitals et concerts dans plusieurs communes de la Haute-Loire ainsi que dans les départements limitrophes. Dans ce cadre, la ville du Puy-en-Velay, véritable vitrine touristique du département, accueille chaque année plusieurs manifestations du festival.

Délibération n° DEL\_2026\_0108 du mercredi 10 juin 2026

Ainsi, des concerts délocalisés sont organisés sur le territoire communal, notamment au sein de la Cathédrale Notre-Dame du Puy, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi qu'au Théâtre. Par ailleurs, des représentations gratuites à destination du grand public sont également proposées en extérieur, notamment au Kiosque du Jardin Henri Vinay, contribuant à une large accessibilité de l'offre culturelle.

Compte tenu de l'intérêt culturel, artistique et touristique que représente le festival pour la Ville, un partenariat durable s'est instauré entre la collectivité et l'association organisatrice. Ce partenariat se traduit notamment par la mise à disposition de moyens matériels et humains municipaux.

Les modalités selon lesquelles la ville du Puy-en-Velay apporte son soutien au Festival de La Chaise-Dieu sont définies dans le cadre d'une convention attributive d'une aide en nature.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Numérique - Vie étudiante du 29/05/2026

A reçu un avis favorable en Commission Culture du 27/05/2026

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE les termes de la convention attributive d'une aide en nature,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la dite convention.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10 juin 2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LASHERME Marlène,  
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 10 juin  
2026